C'est réglé pour le chanvre

Un plante miracle pour l'écoconstruction ?

Passée sous silence par les grands médias, voici une double information qui va peut-être changer l'avenir de la construction écologique. Et du même coup le paysage agricole français ! Il s'agit de la validation des règles professionnelles pour le béton de chanvre, et de la mise au point de la première machine à projeter le chanvre « à sec ». Enquête...

Réalisé en peu de temps à partir des différents acteurs de la filière chanvre, ainsi que les organismes de contrôle du bâtiment viennent de valider satisfaisamment les premières règles professionnelles d'exécution d'ouvrages en béton de chanvre. Un moment unique historique qui traduit la volonté de toute une filière de sur-dorlotter et montrer clairement la mise en œuvre du matériau chanvre. Désormais, tout professionnel du chanvre pourra se donner à ses règles – sur lesquelles on peut s'appuyer en cas de litige – pour réaliser et montrer en œuvre des bétons de chanvre « aux normes ». C'étant sous la direction d'un comité de pilotage composé du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Équipement, du comité économique agricole de la production en chanvre, de la Fédération française du bâtiment, et de l'Association Construire en Chanvre (à l'initiative du projet) ce document apporte une garantie aux ancrages qui peuvent désormais assurer – sans risque – les entreprises de construction en chanvre. Selon Bernard Bigeard, vice-président de Construire en chanvre et directeur du développement des technologies chanvre et chaux chaux-chanvre, « la validation des règles professionnelles est une grande nouvelle sans intervention d'un élu ». Dans cette logique d'une grande rapidité de mise en œuvre, ce sont des techniques dépourvues de cadre réglementaire comme le plane sèche la terre-chaux-paille. »

De nouveaux horizons pour la filière chanvre

Matériau phare de la construction écologique, avec le bois, le chanvre textile (Cannabis sativa) est fréquemment mis en